



LE SANDOLIEN

COMMUNE DE SAINT-SANDOUX

décembre 2014

Le mot du Maire

Comme dans toutes les communes, en 2014 Saint-Sandoux a vu le renouvellement de son équipe municipale. Celle-ci s'est très rapidement mise au travail avec notamment la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre et la sécurisation du parking de l'école.

La situation économique nationale est devenue préoccupante du fait de la baisse des dotations de l'état et du désengagement de celui-ci en ce qui concerne la réforme des rythmes scolaire et le droit des sols. La gestion de la commune va devenir de plus en plus difficile. L'équipe municipale veillera à gérer les finances avec beaucoup d'attention afin de ne pas pénaliser les Saint-Sandoliens.

La mise en place des diverses dispositions législatives, notamment la loi ALLUR, le Grenelle de l'environnement, nous conduisent, pour répondre aux exigences du SCOT du Grand Clermont à modifier notre POS en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Dans le cadre de cette procédure, nous serons sûrement amenés à statuer sur certains permis de construire. Pendant toute la durée de ce dossier, nous serons très attentifs pour préserver le caractère de notre village et nous vous tiendrons informés de l'avancée de celui-ci par des réunions publiques ; vous pouvez trouver d'ores et déjà des informations sur le site internet de la commune (www.saint-sandoux.fr).

Durant ce mandat nous allons continuer d'entretenir le lien social avec nos aînés et le conseil municipal des enfants, deux actions importantes qui permettent aux différentes générations de se rencontrer et de mieux se connaître.

Nous venons de signer une convention avec le Conseil Général pour un groupement d'achat du gaz (nous espérons réaliser 25% d'économie) et allons faire de même pour l'achat de l'électricité.

Parmi les autres projets :

- Faire établir un bilan énergétique des bâtiments communaux et de l'éclairage public afin de pouvoir réduire notre consommation.
- Continuer l'aménagement des espaces publics et des points de collecte des ordures ménagères.
- Mettre nos bâtiments communaux aux normes d'accessibilité.
- Réaliser des travaux de voirie en concordance avec notre diagnostic assainissement et faire la réfection de la route du puy de Saint-Sandoux
- Rénover la maison 12 Rue du Commerce.
- Renforcer notre partenariat avec le foyer de Ceyran.

Comme nous vous l'avions indiqué dans nos orientations électorales, nous aurons une attention soutenue sur le fonctionnement et les orientations de la Communauté de Communes.

Nous avons beaucoup de chance de vivre dans une commune rurale aux portes de la ville, durant tout ce mandat, nous ferons tout pour ne pas détruire votre cadre de vie.

En cette période de fin d'année, l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux de bonheur, santé et réussite à vous-même et à vos familles.

Denis Fournier

Vœux de la Commune

Le mercredi 14 janvier 2015 à 19h00, nous accueillerons, au Centre Culturel la nouvelle année autour du verre de l'amitié. L'Equipe Municipale sera heureuse de la présence de tous les Saint-Sandoliens qui pourront se rendre disponibles.

Commémoration du 11 Novembre



Le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France.

Les Anciens Combattants le Corps des Sapeurs-Pompiers de Plauzat-Saint-Sandoux, les musiciens de la Fanfare de Pérignat- es- Allier, de nombreux enfants et villageois se recueillirent en ce jour anniversaire devant le monument aux Morts où sont gravés les noms des Saint-sandoliens morts pour la patrie, saluant leur courage pour la défense de la nation et de la démocratie mais également celle du pacifisme. Signé le 11 novembre 1918 près de Rethondes, l'armistice mit un terme à la Première Guerre mondiale qui fit plus d'un million de morts et presque six fois plus de blessés et de mutilés parmi les troupes françaises.

Le Sivom fait son bilan et se projette

Le Sivom de St Amant Tallende / St Saturnin a pour mission de gérer et d'entretenir les installations sportives de plein air et les logements de la Gendarmerie de St Amant Tallende

Les représentants de la commune de St Sandoux au Sivom sont :

Martine TYSSANDIER, Isabelle VIDAL MACHENAUD

Après 8 mois de fonctionnement sous sa nouvelle mandature, le Sivom peut réaliser le bilan de ses actions 2014.

Ces dernières années, la construction du terrain synthétique du Stade Louis Jouhet et la rénovation de ses vestiaires ont mobilisé une part importante du budget du Sivom.

Depuis le mois de mai 2014, les différentes actions engagées ont permis à la remise à niveau du Stade de Tallende et des logements de la Gendarmerie :

- Réparations diverses dans les logements de la Gendarmerie
- Réfection de la pelouse des terrains de Tallende
- Remise en conformité électrique et de gaz des vestiaires de Tallende
- Remise en état de conformité des équipements sportifs devenus dangereux (buts dessoudés, problèmes de stabilité de certains équipements, réparation rambarde d'escaliers, ...)
- Réparation de serrures
- Réflexion avec les responsables des associations sur les évolutions envisageables de leurs installations

Le terrain synthétique a aussi reçu un entretien utile à son maintien en bon état afin de garantir un niveau de qualité élevé aux différents utilisateurs.

Ces quelques investissements ont également permis de prendre en compte certaines demandes qui gênaient au bon fonctionnement et pouvaient parfois remettre en cause la sécurité des utilisateurs.

Aujourd'hui les relations de confiance instaurées entre la nouvelle équipe et les associations, les représentants de la Gendarmerie et également les communes vont permettre de travailler collégalement sur des projets futurs indispensables, raisonnables et raisonnés :

- Réfection des terrains de tennis
- Réparation du système d'arrosage des terrains de Tallende
- Rénovation des vestiaires du stade de Tallende
- Acquisition d'outils utiles à l'entretien des différentes installations
- Remise en état de certains équipements des appartements de la Gendarmerie
- Organisation des entretiens courants

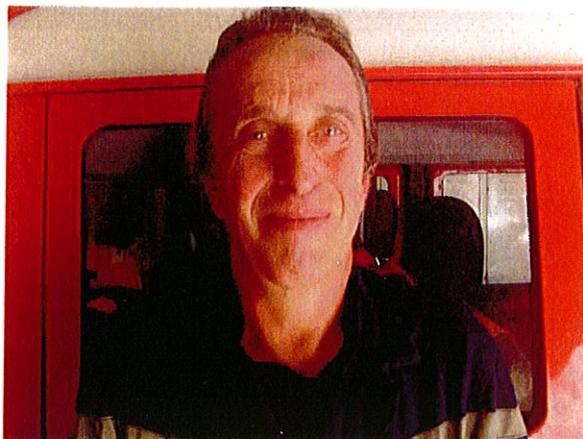
L'objectif affirmé du Sivom est de conserver un avenir à nos installations sportives et à notre Gendarmerie ; ceci pour offrir un confort d'utilisation aux associations et aux gendarmes et ce, avec un budget qui demande beaucoup de maîtrise.

La soirée Alambic

Ambiance chaleureuse et parfumée pour cette traditionnelle soirée alambic, une cinquantaine de personnes était réunie samedi 22 novembre pour déguster le saucisson et les plats de côtes cuits dans l'alambic, accompagnés de la quiche au lard, des fromages d'Auvergne et de la pompe aux pommes.

Une bonne occasion pour se réunir

SOUVENIR



Hommage à Dominique

Cette année a été marquée par le décès brutal et accidentel de notre collègue Dominique MINARD. L'ensemble des Sapeurs-pompiers du Centre de Première Intervention de SAINT-SANDOUX tient à le remercier pour son implication au sein de notre Amicale et son professionnalisme lors de ses interventions. Son départ précipité laisse un grand vide et en cette période de fêtes de fin d'année, nous avons une pensée toute particulière pour son épouse Sylvie et sa fille Maryse.

Dominique, nous ne t'oublierons pas

APPEL A LA CITOYENNETE ET A LA SOLIDARITE



Le Centre de Première Intervention des Sapeurs-Pompiers de Saint Sandoux recrute des personnes qui souhaitent s'engager et s'investir dans une activité prenante et très enrichissante,

SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE

Que vous soyez femme ou homme, artisan, salarié, femme ou homme au foyer, agriculteur ou fonctionnaire, que vous travailliez le jour ou la nuit

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Expositions



Du 29 novembre au 7 décembre 2014 de nombreux Saint-Sandoliens ont pu admirer une exposition d'art de grande qualité.

L'art est un véhicule idéal pour explorer le monde de nos passions. Séverine Arthaud, Lady Caviar, Nathalie Gavinet, Michelle Vigier et les artistes de l'U A C Banque de France Longues nous ont fait voyager dans un tumulte d'émotions : joie, peur, colère, révolte, humour...

S'exprimant à chacun de nous de manière différente, leurs peintures, pastels, poteries, et sculptures nous ont offert des moments privilégiés où le bonheur est à portée du regard.

Une belle rencontre, merci les Artistes.



Le repas de Noël des Aînés

Moment privilégié de partage, le repas de Noël des Aînés s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse. Les 70 convives ont pris place autour d'une table festive, ornée de sets dessinés et coloriés par les résidents du Foyer de Ceyran, les enfants de l'école ont apporté leur concours en décorant les menus.

Les festivités ont débuté par la présentation des membres du Conseil Municipal des enfants, autour d'un apéritif local, puis, un repas, mijoté par les cuisiniers du foyer, nous ont mis les papilles en joie.

Le spectacle de danses, sous la houlette de Sylvie Pouchon, attira nombre de parents émerveillés par le talent des enfants de l'école et des résidents, les dames du club de l'Amitié nous ont interprété avec brio « Un voulez-vous danser grand-mère » pour le plaisir de tous.

Une si belle journée ne peut se terminer sans un petit tour sur la piste de danse animée par « edelweiss-musette ».

Merci à tous et à l'année prochaine !



Le conseil municipal des enfants (CME)

Le Premier conseil a été tenu le 11 Décembre 2014 en présence de Monsieur le Maire, des élus chargés du CME et de Laurence Landillon.

Deux projets ont été élus par nos jeunes conseillers. Cette année, nous devons mener à bien, la construction d'un terrain de billes à l'école et la création d'une journée sportive intergénérationnelle.

Nos dix élus vont se mettre au travail avec beaucoup de sérieux et d'enthousiasme.

Toutes nos Félicitations à nos nouveaux élus : Romain JULIEN, Albin TESTUD, Tom NUGIER, Clémence JULIEN, Morgane DUFRESNES, Rémi PELUX, Thomas DESCOUR, Anatoline MARIN - - MUNRO, Delphine PELUX et Maxence TESTUD.

La Vie des Associations

Concert

L'ensemble vocal ACORDANCE a su faire partager à un public conquis, le plaisir du chant lors d'un concert organisé par l'association de préservation du patrimoine le samedi 13 septembre en l'Eglise de Saint-Sandoux. Les choristes de talent dont certains sont issus de l'école de musique de Vichy, dirigés par Monsieur BILLARD et accompagnés par Pascal FRUQUET à la guitare nous ont fait découvrir un répertoire étendu de polyphonies sacrées et profanes au travers de compositeurs et musiciens de la Renaissance.

Le Nanomonde

Du 19 au 28 septembre, l'Association « Les Chevilles de la découverte » a proposé une animation sur le thème de la « Découverte du Nanomonde » et la Société d'Histoire Naturelle Alcide D'Orbigny nous invitait à avoir « une autre regard sur les insectes »

L'exposition du CNRS dressait un panorama des avancées scientifiques et technologiques qui nous permettent aujourd'hui de bénéficier des propriétés de ce monde nanométrique (nanoparticules, nanomatériaux, ...) dans notre vie quotidienne.

Le 20 septembre, après un bref panorama de la physique quantique, les projections du CNRS nous entraînaient à découvrir les applications directes telles que les microsystèmes électroniques. Ces « machines » de l'infiniment petit ont des applications multiples, smartphones, imprimantes à jet d'encre, vidéoprojecteurs, etc.....Elles permettent également à l'homme de prolonger ses sens dans le domaine macro et même nanoscopique.

Mais les nanoparticules peuvent présenter des dangers pour l'homme, des questions d'éthique et de société se posent. C'était le thème de la dernière projection, permettant ensuite d'ouvrir le débat entre les participants.

En 2015 l'association organisera un déplacement au CERN et (ou) à Cadarache – projet ITER. Les personnes intéressées peuvent transmettre un message à : leschevilles@orange.fr. Une conférence sur l'Imagerie (Scanner, IRM, etc....) est également prévue en septembre.



SandoVitaGym : La saison de gym a débuté sur les chapeaux de roue pour SandoVitaGym. Des entraînements intensifs, menés de mains de maître par notre fidèle coach Benoit, mais aussi de la bonne humeur et de la convivialité.

Cette année, nouveauté pour notre club avec la présence de 2 messieurs qui au début ont eu du mal à tenir le rythme de ces dames. Mais ils s'accrochent...Bienvenue à vous messieurs. Bienvenue aux nouvelles adhérentes et merci aux « anciennes » pour leur fidélité. Nous vous souhaitons de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

L'association SDS63 vient de fêter ses deux ans d'existence et va bientôt se mettre en préparation de l'organisation de la deuxième édition du Trail du Trèfle. **Celle-ci aura lieu le 7/06/2015.**

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre en tant que bénévoles pour cette prochaine édition merci de vous faire connaître auprès d'Alain Gerbe : 06 67 44 92 83 ou de Philippe Torres 06 09 25 11 29

Mais avant le 7 juin d'autres rendez-vous sont au programme tels que :

-**Le 11 janvier 2015** : la rando-galette (attention pré-inscriptions obligatoires avant le 9/01/2015)

-**Les randonnées mensuelles** : surveiller vos boîtes aux lettres pour connaître les parcours et thèmes retenus pour chacune d'elle. **Organisation d'une sortie VTT tous les trimestres**

Et bien sur nos rendez-vous hebdomadaires pour la course à pieds, sur le parking de l'école : **Le mardi à 19H30 et Le dimanche à 9H30.** Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2015 ! Sportivement, Les membres du Bureau

Le Club du Vieux Maismac

C'est avec plaisir que les Saint-sandoliens ont répondu « présent » au traditionnel vide grenier, organisé par le Club du Vieux Maismac, bibelots, jouets, vêtements d'enfants ont changé de mains. La dégustation de tripes proposée par le Comité des Fêtes a participé à l'ambiance conviviale de cette journée festive.

A l'année prochaine !

Les Anciens Combattants

Lundi 11 novembre un repas concocté par l'Association des Anciens Combattants a réuni une vingtaine de personnes autour de Monsieur Meignal, Président de l'association. Moment privilégié de convivialité autour d'un repas succulent.

A l'année prochaine !

SAINT-SANDOUX en 1914

Cette fin d'année 2014, nous vous proposons le récit des grands moments de l'histoire des Saint-Sandoliens en 1914

Pour les plus âgés d'entre nous, des visages connus, des membres de notre famille, des voisins vont revivre dans notre mémoire au cours de cette lecture.

C'était il y a 100 ans, c'était hier.

Une belle leçon de courage.

La population de Saint-Sandoux en 1914 est à peu près la même que celle évaluée par le dénombrement (recensement) réalisé le 5 mars 1911 qui donne des informations fort intéressantes : le bourg compte 238 maisons, 251 ménages, 749 individus, 748 français et 1 étranger. Il faut y ajouter la population dite éparse, en dehors du bourg. Polagnat : 3 maisons, 3 ménages, 9 individus français. Pressat : 1 maison, 1 ménage, 8 individus français. La Tuilerie : 1 maison, 1 ménage, 9 individus français. Le château de Travers : 1 maison, 1 ménage, 13 individus, 12 français et 1 étrangère. Ce qui fait au total 788 habitants. Il n'est déclaré que 2 chômeurs.

Le conseil municipal qui va s'occuper des affaires de la commune de 1914 à 1918 a été élu lors des élections de 1912, il est composé de 12 conseillers au vu du nombre d'habitants.

Nombre d'électeurs inscrits 298 (les femmes n'ont pas le droit de voter).

Nombre de votants au 1^{er} tour 257, au 2^{ème} tour 255.

Le 5 mai 1912 ont été élus au 1^{er} tour :

MALLET Jules, né en 1863, serrurier, déjà conseiller depuis 1900 : 174 voix.

GAUTHIER Jean-Baptiste ESPIE, né en 1878 nouvel élu : 142 voix. Propriétaire cultivateur comme les suivants,

Ont été élus au 2^{ème} tour le 16 mai 1912 :

JUILHARD Joseph BOTHE, né en 1882, nouvel élu : 143 voix.

MARSAT Arthur, né en 1846, constamment élu de 1878 à 1906 : 134 voix.

RIVES Gustave, né en 1877, nouvel élu : 134 voix.

COURTIAL Antoine LABASSE, né en 1870, élu depuis 1900 : 133 voix.

DAVID Jean-Baptiste, né en 1873, élu depuis 1900 : 129 voix.

RATAIL Francisque, né en 1872, nouvel élu : 123 voix.

MONESTIER Jean-Baptiste, né en 1868, nouvel élu : 118 voix.

JOUVET Albert MALLET, né en 1886, nouvel élu, le plus jeune conseiller : 114 voix.

MOREL Chéri BRISOLETTE, né en 1869, constamment élu depuis 1896 : 113 voix.

COURTIAL Hugues, né en 1844, a été maire, adjoint, constamment élu depuis 1874, il est le doyen de l'assemblée : 112 voix.

L'élection du maire et de l'adjoint s'est déroulée le 16 mai 1912.

A été élu maire : Arthur MARSAT avec 7 voix devant Joseph JUILHARD BOTHE 1 voix et 4 bulletins nuls.

A été élu adjoint : Jules MALLET avec 7 voix devant Jean-Baptiste GAUTHIER ESPIE 1 voix et 4 bulletins nuls.

Le 30 juin, le conseil municipal élira un nouvel adjoint en la personne de Jean-Baptiste MONESTIER suite à la démission de Jules MALLET de son poste.

Le 1^{er} août 1914, à 8 heures du matin, le conseil municipal se réunit en session ordinaire, 7 présents, 5 absents, pour débattre de l'achat du terrain nécessaire à l'ouverture de la rue neuve des Barquets. Elle se termine bien avant 10 heures car les travaux des champs ne peuvent attendre.

Ce samedi après-midi, il fait très chaud, le village semble tétanisé par la forte température lorsque vers 4 heures et demie, deux gendarmes de Saint-Amant-Tallende arrivent à la mairie. Ils ont trois paquets et ils rentrent à l'intérieur où le maire Arthur MARSAT les accueille. Ils restent quelques instants et ressortent avec une affiche qu'ils collent sur le battant fixe de la porte d'entrée. Ils partent et à ce moment-là, de la fontaine de la grotte et de celle de la place arrivent des femmes occupées à faire la grosse lessive et lisent l'affiche qui contient un gros titre « ORDRE DE MOBILISATION GENERALE ». Elles se raidissent, la stupeur s'empare d'elles, elles ont compris. Le maire arrive et leur montre le contenu des paquets déposés par les gendarmes : 10 affiches de mobilisation, 10 affiches de réquisition et différents imprimés.

A ce moment-là arrive Edouard LAROCHE le garde-champêtre, le maire lui donne une affiche en lui demandant d'aller la coller sur la porte du local de la pompe à incendie et ensuite d'aller à l'église pour sonner le tocsin et enfin de passer le tambour pour convoquer la population à venir d'urgence

devant la mairie. Les premiers sons de la cloche font accourir sur la place, les enfants suivis des vieillards et peu à peu c'est une foule de tous âges qui se retrouva devant la maison commune. Des champs, des vignes, des vergers et des prés, de Polagnat, de Saint-Georges, de Pressat, des Varennes, de la Tuilerie, de la Rodde on crié « Il faut partir, y'a le tocsin ». D'autres s'époumonaient « y'a le feu dans le village » « Dépêchons, dépêchons, c'est grave ».

L'inquiétude se fait grandissante, la peur s'intensifie par l'enchevêtrement des tocsins alertant toutes les communes alentour. D'un pas pressé hommes, femmes, enfants rejoignent la place où il y a beaucoup de bruit, on parle fort, l'ambiance est électrique. On attend ceux qui arrivent des terroirs les plus éloignés, essoufflés, transpirants à grosses gouttes et anxieux comme les premiers arrivés sur la place où il n'y a aucune zone d'ombre et où il aurait fait bon de pouvoir s'abriter. On commence à étouffer. Le Maire se tient devant l'entrée de la mairie avec à ses côtés Guillaume-Joseph DESUSCLADE le secrétaire de mairie et Edouard LAROCHE. Ils obtiennent sans peine le silence et alors le maire lit l'ordre de mobilisation générale dans un silence de plomb et lorsqu'il a terminé plusieurs voix s'élèvent pour crier « C'est la guerre ». Non ! Leur répond-il, « c'est la mobilisation générale ». Beaucoup d'émotion, de terreur parfois se lisent sur les visages. C'est vrai que certains s'y attendaient car on avait appris que le maire avait reçu la veille, vendredi 31 juillet, un télégramme de la préfecture dans lequel il était écrit « faites prévenir, maire, discrètement propriétaires d'animaux et voitures classés dans les centres de réquisition dès que l'ordre leur sera donné ». Le maire demande à chaque homme valide des classes 1891 à 1913 de venir s'inscrire comme le stipule l'ordre de mobilisation. La résignation fait place à la stupeur. Les femmes quittent l'assemblée pour retourner à leur lessive avant de regagner leur logis pour préparer la valise ou le baluchon pour certains.

Les premiers à s'inscrire sont les jeunes gens de la classe 1913 : Jean DAVIGNON dit Fernand, cultivateur, Jean-Alexandre FILIOL, cultivateur, Alexandre GUEYDIER, Jules Antoine JOUVET, cultivateur et joueur de basse, Antoine Albert LABASSE, tuilier, Gabriel MAUGUE, cultivateur, Marius Joseph PERONIN, Chauffeur d'usine, Félix VOLPETTE, Léon Jean-Baptiste GUITTARD, parti travailler à Paris, tous célibataires. Les quelques anciens, vétérans de la guerre de 1870 encouragent, conseillent les plus jeunes. Beaucoup partent, certains retournent aux champs pour terminer l'ouvrage mais le cœur n'y est plus. Les visages sont fermés. Quelques-uns, en particulier les plus jeunes partent discuter dans les caves ou dans un des trois cafés que compte alors le village. Ils croisent des femmes qui partent à l'église pour aller prier, implorer sous la bienveillante attention du curé de la paroisse l'abbé Benoît Joseph Marie OSSEDAT. Le Docteur DARTEYRE se trouve à passer vient saluer le maire après s'être rendu au chevet de Pierre André MARTIN (39 ans) courtier en vins qui décèdera le 6 août, en pleine mobilisation. Il faisait partie de l'armée territoriale et aurait dû partir car il était de la classe 1894 ... Eugène LAFARGE, boucher ne s'attarde pas car son épouse Elise est sur le point d'accoucher, ce qui arrivera le 3 août avec la naissance de Léon, assistée par de Marie-Virginie HERITIER femme DESUSCLADE, sage-femme de 1^{ère} classe de la faculté de médecine de Montpellier, épouse du secrétaire de mairie. Dans les derniers à quitter la place, il y a Jean-Baptiste DAVID qui remonte chez lui accompagné de ses deux enfants Georges et Hélène. Il est de la classe 1893 ; il est concerné et il veut partir mais voilà, sa femme Léontine est morte en 1908 et que vont devenir ses enfants ...

La nuit est très courte pour tout le monde. Dès le dimanche 2 août, les classards partent les premiers pour le rassemblement cantonal à Saint-Amant-Tallende. Il n'y a pas d'autocar car c'est dimanche, donc inutile de descendre à la Boule pour le prendre, et en plus il a dû être réquisitionné. Alors le plus grand nombre part à pied par le chemin de la Pesade, certains accompagnés par leur père ou leur frère. Parmi eux se trouve Albert JOUVET le plus jeune conseiller municipal. En eux il y a de la fierté, mais aussi de l'embarras. Les adieux ont été rapides et les larmes des mères, des sœurs, des femmes et des fiancées ont coulé. Ils se retourneront souvent pour apercevoir une dernière fois les êtres chers restés sur le pas de la porte, dans les rues ou sur le chemin. Dans le groupe, certains ne reviendront pas.

La mobilisation va durer du 2 au 15 août et une soixantaine d'hommes quitte le village pour partir à la guerre.

La vie s'organise difficilement. Il reste du regain à faner, soufrer la vigne, l'épointer, préparer les moissons, mais la solidarité est forte. Le 4 août, les députés accordent les pleins pouvoirs au gouvernement et ajournent la chambre sine die. Le maire de Saint-Sandoux est prévenu de cette décision qui aura pour effet de limiter sa mission et que dorénavant, tout sera décidé par le préfet.

Avec le secrétaire de mairie, il aura beaucoup à faire. Il ne se passera pas un jour où il devra intervenir dans des situations locales très difficiles car la misère s'installe peu à peu au sein de plusieurs familles. Dès le 5 août, 11 chevaux et 2 harnais sont réquisitionnés pour les besoins de l'armée. Ce même jour, des ouvriers sans travail de Clermont-Ferrand viennent prêter main forte à la population.

Le 10 août, le préfet invite les habitants de Saint-Sandoux à exercer une surveillance continue et à signaler immédiatement à la gendarmerie tous les individus étrangers et paraissant suspects, à établir des barrages pour pouvoir contrôler le passage d'automobiles qui seront interdites à la circulation de 18 à 6 h du matin. « Ne pas hésiter à crever les pneus et prévenir immédiatement les gendarmes de Saint-Amant » Seules les voitures des médecins de Saint-Amant et celles des militaires ou du service des réquisitions sont autorisées. Les cafés du village devront fermer à 9 heures du soir et l'absinthe sera interdite à la consommation.

Le 16 août, le préfet envoie au maire une lettre dans laquelle il adresse de chaleureuses félicitations aux ouvriers, vieillards, femmes et enfants pour l'énorme travail fourni pour les travaux des champs et pour la récolte des grains.

Le 24 août, le maire de Saint-Sandoux doit faire conduire au moulin de Tallende 40 sacs de blé destiné aux armées.

Ce même jour, le maire en sera averti plus tard, Jean-Joseph BOUSSET est « disparu » à Baccarat (Meurthe et Moselle) où il venait d'arriver avec le 86^{ème} régiment d'infanterie. Il n'avait que 25 ans.

Lorsque la nouvelle parvient au village, c'est l'horreur, la stupeur, l'angoisse, la consternation. Le maire, sur la demande du préfet doit prendre le plus grand ménagement pour prévenir ses parents, Annet son père et Marie née Orif, sa mère, son épouse Marie-Angèle née CONCHE, âgée de 21 ans. Quelle épreuve ! Tout le monde se souvient de ce mardi 21 juillet 1914 où Marie-Angèle disait « oui » pour la vie à Jean-Joseph et où il y avait beaucoup de jeunes, eux aussi partis à la guerre. Jean-Joseph BOUSSET sera pour Saint-Sandoux le premier soldat « Mort pour la France » et Marie-Angèle deviendra la première « Veuve de guerre ».

Les nouvelles qui viennent du front ne sont vraiment pas bonnes.

Victor BASSET le facteur receveur a beaucoup à faire car tous les télégrammes arrivent à la poste et les nombreux courriers en provenance de la préfecture sont toujours très urgents.

Le 31 août, des réfugiés Belges sont annoncés et s'ils viennent jusqu'à Saint-Sandoux, ils seront accueillis dans les meilleures conditions. Toujours le 31 août, il est demandé au maire de faire descendre au centre de ravitaillement des Martres-de-Veyre, pour le lendemain, tout l'orge qu'il pourra trouver dans la commune et faire compléter le chargement avec de l'avoine.

Ce même jour, Louis Martin VIALLE de la classe 1912 (22 ans) est « tué à l'ennemi » à Bar-lès-Buzancy (Ardennes) soldat de 2^{ème} classe, il appartenait au 72^{ème} régiment d'infanterie. Lorsque la nouvelle parvient au village, c'est à nouveau la douleur qui s'empare de la population. Le maire est en plus président du bureau de bienfaisance qui se réunit souvent car les demandes sont pressantes.

En plus des aides apportées aux indigents habituels, il leur faut apporter des secours aux familles des soldats qui sont en grande difficulté. C'est le bureau de bienfaisance qui achète le pain à Jean-Baptiste BONHOMME pour le redonner aux malheureux. C'est souvent le bureau de bienfaisance qui paye les accouchements à M^{me} DESUSCLADE. Il demandera au préfet l'autorisation de prélever sur le budget additionnel car la caisse est vide.

Le 4 septembre Hugues COURTIAL, conseiller municipal, ancien maire, écrit à Arthur MARSAT pour lui mettre gratuitement à sa disposition pour loger des réfugiés, un logement jadis occupé par l'institutrice communale « qui est très sain et aéré ». Plusieurs familles adressent à la mairie leurs possibilités d'accueil, de fourniture de literie, de vaisselle, etc...

Le 13 septembre de cette même année, le maire reçoit un télégramme du préfet disant : « après bataille de 6 jours, Marne, victoire française éclatante, Allemands reculent précipitamment laissant nombreux trophées prisonniers et munitions ». Cette embellie, malheureusement, sera de courte durée.

Le risque de propagation de la variole est réel, alors le préfet demande que soit effectuée sur la population une séance de vaccination ou de revaccination. 200 doses de vaccin expédiées à la mairie vont être utilisées en priorité pour les enfants en bas âge et ensuite pour les adultes qui sont nombreux à se présenter à Virginie DESUSCLADE, sage-femme, préposée au service car le docteur DARTEYRE n'est pas disponible. Deux séances sont nécessaires pour satisfaire l'importante demande.

Lundi 21 septembre, c'est la rentrée des classes, Georges et Hélène reprennent le chemin de l'école. Lui est accueilli par Guillaume Joseph DESUSCLADE, instituteur communal public à l'école des garçons. Elle sera accueillie par Anaïs VILLEDIEU épouse MOREL, institutrice communale publique qui est aussi une des dames visiteuses au nom du bureau de bienfaisance pour les femmes en couches. Marie COUDERT, institutrice de l'école libre située rue de la Fontille accueille aussi des filles. Les plus grandes et les plus grands ne sont pas là ; ils sont dans les champs ou affairés à diverses besognes. Les visages sont sombres car ce même jour, les conscrits de la classe 1914 (8) et ceux de la classe 1915 (6) avec des hommes plus âgés partent à Saint-Amant car pour eux, c'est la mobilisation. Une telle situation oblige à annuler la foire de la Saint-Firmin qui se déroule chaque année le 25 septembre.

Le 21 octobre, sur ordre du ministre de la guerre, tous les effets grand équipement des sapeurs-pompiers (ceinturons, porte fourreau, cartouchières, bretelle de fusil, seaux en toile) sont réquisitionnés. Le corps de Saint-Sandoux est invité à remettre immédiatement au maire l'intégralité, sauf seaux strictement indispensables pour service incendie de la localité. Jean-Baptiste BOTHE, lieutenant commandant la subdivision des sapeurs-pompiers de Saint-Sandoux conduira avec Jean-Baptiste ROUX le 24 octobre au magasin central d'habillement de Clermont-Ferrand : 20 seaux toile, 20 ceinturons, 24 porte-sabre. Dès le 4 août, le préfet avait nommé Jean-Baptiste LAVELLE, sous-lieutenant des pompiers de Saint-Amant comme chef du détachement des communes de Saint-Amant, Saint-Saturnin, Saint-Sandoux et Chanonat. Ce même jour à Saint-Sandoux, la caisse des sapeurs-pompiers fait une avance de 150 francs à la commune qui la remboursera ultérieurement ; voilà une action remarquable.

Le 8 novembre, le préfet prévient le maire que des réfugiés du Nord vont descendre à la gare des Martres-de-Veyre pour ensuite être dirigés sur Saint-Sandoux. Le bureau de bienfaisance, à leur arrivée, donne à ces familles complètement démunies un secours pécuniaire et les habitants vont les loger ou leur donner draps, couvertures, vaisselle, nourriture.

Le 14 novembre se déroule l'enterrement de Jeanne MONESTIER (81 ans) et durant la cérémonie, une mauvaise nouvelle commence à circuler dans l'assistance : **le 11 novembre, Pierre Fernand DAVIGNON, soldat au 4^{ème} régiment de zouaves est tué à l'ennemi à Veldhoek en Belgique. Ce « Mort pour la France » n'a que 21 ans. La même consternation comme précédemment éprouve les familles et les amis pour lui comme pour ceux qui sont au front.**

Le 1^{er} décembre, le préfet demande au maire d'intervenir une nouvelle fois auprès de ses administrés pour leur faire part du besoin en denrées alimentaires, en foin, en vêtements indispensables au ravitaillement des armées. Il sera alloué la somme de 10 francs pour chaque 100 kg de pommes de

terre de consommation. Le 9 décembre, 25 quintaux seront convoyés jusqu'aux Martres-de-Veyre. C'est la deuxième grosse livraison après celle du 24 août. Le chef de convoi est Joseph DESUSCLADE accompagné de Jean-Baptiste DAVID, Jean-Baptiste FANGON et Marcel RIVES. Ce sera la dernière de l'année. Elles seront suspendues pendant la période des gelées. Ce même mois, 105 propriétaires s'acquittent de la taxe vicinale (chemins d'intérêt). Ceux qui possèdent un chien doivent payer la taxe municipale sur cet animal. Un certain nombre déclare ne plus en avoir depuis le mois d'août. En plus de la taxe foncière, de la taxe personnelle mobilière, il faut aussi payer celle concernant les portes et fenêtres. En 1914, pour la contribution de cette dernière, il est déclaré : 19 portes cochères, charrières et de magasins, 988 portes et fenêtres des rez-de-chaussée, entre sol, 1^{er} et 2^{ème} étage, 16 maisons à 1 ouverture, 85 à 2 ouvertures, 82 à 3 ouvertures, 53 à 4 ouvertures et 33 à 5 ouvertures.

Courant décembre, trois nouveaux recensements en vue d'une prochaine réquisition militaire ont été ouverts.

Le 1^{er} concerne les voitures à 1 cheval et 2 roues : 16 : voiture à 4 roues à 1 cheval : 11, à 2 chevaux : 3.

Le 2^{ème} concerne les voitures automobiles de 2^{ème} catégorie : 2 voitures de tourisme appartenant au château de Travers dont le combustible employé est l'essence de pétrole.

Le 3^{ème} concerne les chevaux, juments, mulets, mules de tout âge : 1 cheval entier, 6 chevaux hongres, 2 juments, 1 mulet.

Les métiers qui composent la population : 258 cultivateurs, 1 métayer, 1 ouvrier agricole, 2 bergers, 6 hommes domestiques (dont 1 au château), 2 femmes domestiques (1 pour le château, 1 pour le curé),

1 domestique ménagère, 1 jardinier (au château), 3 boulangers, 1 boulangère, 1 ouvrier boulanger, 2 épiciers, 1 épicière, 1 boucher, 3 charrons, 3 forgerons, 3 serruriers, 4 menuisiers, 2 maçons, 1 plâtrier, 2 sabotiers, 3 cordonniers, 2 tailleurs d'habits, 3 maîtres d'hôtel, 1 maitresse d'hôtel, 7 tuiliers, 1 receveur ruraliste, 1 gérante recette des postes, 1 facteur receveur, 3 cantonniers, 1 colporteur, 1 garde-champêtre, 1 instituteur public, 1 institutrice publique, 1 institutrice libre, 1 religieuse, 1 curé. En plus du personnel employé au château de Travers déjà cité et résidant dans le bourg, il y a 1 anglaise, dame de compagnie et institutrice libre, 1 domestique mécanicien, 1 femme de chambre, 1 valet de chambre, 1 bonne, 1 aide cuisine, 1 cocher, 1 terrassier y étant à demeure.

A l'approche de Noël, Georges et Hélène sont en vacances une dizaine de jours et comme beaucoup de leurs camarades, ils attendent avec impatience la nuit de Noël. Certaines et certains attendent en cette période le retour du père car on leur a tellement promis qu'il reviendrait et tous espèrent en cette nuit du 24 décembre où on relève une température de -1° au moment où débute la messe de minuit.

Le 25 décembre, il fait un peu froid avec la chute de quelques flocons de neige poussés par un vent de nord qui pique. Comme beaucoup d'enfants, Georges et Hélène trouveront dans leurs sabots une orange et quelques friandises.

Texte de Claude Arnaud d'après les archives municipales et départementales.

A venir Saint Sandoux en 1915